

Ordre du jour séance du conseil d'établissement du lundi 8 juin 2026

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum à 17h30

Le quorum est atteint. Sont présentes :

- Mélanie Ouellet, directrice
- Vanessa Laberge, parent et présidente
- Geneviève Meunier, parent
- Vicky Mailloux, parent
- Isabelle Nault, enseignante
- Emma Charette, enseignante
- Geneviève Boudreau, enseignante
- Caroline Morin, service de garde

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture et adoption de l'ordre du jour, l'ODJ est adopté à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 6 mai 2026

3.1. *Suivi au procès-verbal*

Aucun sujet ne nécessite un suivi. Le procès-verbal du 6 mai est approuvé à l'unanimité.

4. Parole au public (15 minutes)

Personne ne s'est présenté.

5. Sujet nécessitant une décision

5.1 *Adoption de la proposition de budget annuel de l'établissement*

Mme Ouellet présente le budget annuel pour l'année 2026-2027. Tous les fonds (rapport détaillé) sont expliqués. Mme Ouellet nous explique que le budget est en lien avec les discussions et les besoins tout au long de l'année. De plus, la grande part du montant fait suite avec le plan d'effectif (processus de consultation et adoption). Le budget est adopté à l'unanimité. Vanessa, la présidente, signe le budget rapport adopté par le CE (sommaire) ainsi que la directrice.

5.2 *Évaluation du projet éducatif (adopte)*

En lien avec les mathématiques, cette année, nous avons travaillé la résolution de problèmes. Les enseignants ont reçu des outils et des formations en lien avec cette compétence.

La prochaine année sera davantage axée sur l'évaluation. De plus, des formations seront aussi en littératie. Mme Ouellet présente l'évolution des résultats (D'Vision) des élèves en français (lecture) et mathématique (résoudre). L'évaluation du projet éducatif est adoptée à l'unanimité.

5.3 *Évaluation du plan de lutte (adopter)*

Suite à la rencontre avec le centre de service et des résultats de notre QSVE, il est suggéré de :

- revoir en équipe-école nos pratiques afin de les uniformiser,
- instaurer, dès la rentrée scolaire, des ateliers animés sur la violence et l'intimidation par le TES et la psychoéducatrice (respect, insulte, politesse)
- travailler la gestion des émotions en classe (être capable de s'exprimer)
- Travailler la gradation des interventions

Il est également proposé que les enseignants suivent la formation ARASS et que les intervenants (TES, psychoéd.) consignent davantage les événements dans la plate-forme EVIO.

Il est important de noter que l'école possède de belles forces. Les mesures d'intervention, de soutien et d'encadrement sont appliquées rapidement par le personnel.

L'évaluation est adoptée à l'unanimité.

5.5 Adoption du rapport annuel (fin juin) -Préparation présidente
Présentation et adoption à l'unanimité du rapport annuel.

6. Sujet nécessitant une consultation

6.1 Approbation des activités éducatives pour l'an prochain +sdg (sortie, voyage)

SDG

- Zoo Éco muséum (journée pédagogique du mois d'octobre/mois de novembre à déterminer)
 - o Présco/première année 14,50\$ + frais fixe sdg et deuxième à sixième année : 16,50\$ + frais fixe sdg
- Planétarium
 - o Date à venir, la programmation pour l'année prochaine n'est pas encore disponible
 - o Coût par élève : 8,50\$ + frais fixe sdg

Proposition de sortie école

- Camp Bruchési : classe verte (à déterminer)

6.2 Reddition de compte du budget annuel pour le fonctionnement du CÉ

Une partie du budget a servi pour regarnir un peu les jeux et le matériel pour le SDG + petit cocktail merci aux parents du CÉ et aux bénévoles le 17 juin à 16h30 en compagnie du personnel de l'école.

6.3 Entrée progressive au préscolaire (approbation)

La rentrée progressive au préscolaire s'étalera sur trois jours. Geneviève explique les 3 journées. Le CÉ approuve.

27 août	8h45 à 10h	13h à 14h15
28 août	13h à 14h15	8h45 à 10h

- ❖ 31 août (Tous A et B) 8h45 à 10h 13h à 14h15
- ❖ 1 septembre horaire régulier 8h39 à 14h50

6.4 Approbation de la résolution du transfert de fonds 4 au fonds 9 (feuille)

Le transfert de fonds est approuvé par Vanessa Laberge et secondé par Geneviève Meunier. Une feuille est signée par celles-ci et sera envoyé à l'analyste financière afin d'approuver la résolution du transfert de fonds.

7. Points d'information/rapports

7.1. Direction :

8.1.1 Cubes énergie (fête en automne)

8-9 ou 10 septembre : notre école est la grande gagnante de la région administrative de Montréal, d'une journée complète d'activités organisée par Le Grand défi Pierre Lavoie.

7.2. Personnel enseignant et professionnel

Il y aura une psychoéducatrice l'année prochaine à l'école, le poste a été pris.

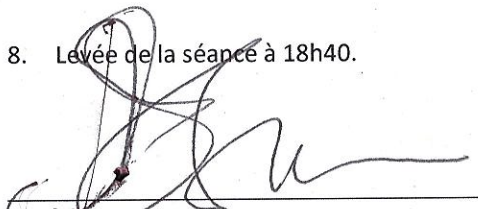
Le poste au préscolaire a été comblé. Le poste en 2^e année et classe combinée 3^e-4^e année et les remplacements en 4^e année et en 5^e année ne sont pas encore pris.

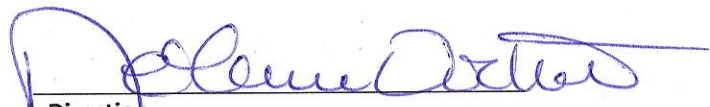
7.3. Service de garde
N/A

7.4. Représentant du comité de parents (s'il y a lieu)

Projet bibliothèque : les livres ont tous été rangés, Vanessa et Geneviève M. continueront la décoration de la bibliothèque afin de la rendre plus attrayante. Plein de belles idées à venir!

8. Levée de la séance à 18h40.


Présidence


Direction